

● (2140)

**M. Roch La Salle (Joliette):** Madame le président, c'est avec plaisir que je participe à cette journée de l'opposition qui est due à une motion proposée par notre parti et qui reproche au gouvernement certaines dépenses extravagantes et demande de mettre fin à un certain gaspillage.

J'ai été très intéressé par les propos du député de Maisonneuve-Rosemont (M. Joyal). Il a signalé l'importance de points très particuliers. J'ai également été très étonné d'apprendre que les ministres ne contrôlaient pas particulièrement certaines dépenses. Je crois que c'est tout à son honneur de l'avoir dit à la Chambre et c'est justement ce qui inquiète ce manque de contrôle, ces dépenses exagérées, ce gaspillage.

Plusieurs députés ont fait certains exposés touchant particulièrement certains domaines, comme le gaspillage, par exemple. Cela peut être également une mauvaise administration qui dure depuis trop longtemps, une mauvaise gestion, et des politiques insuffisantes qui ne correspondent pas aux objectifs visés. Je me souviens que cette semaine le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) soulignait par exemple la mauvaise orientation au niveau de la Commission d'assurance-chômage, les prévisions mal préparées, mal jugées, et on connaît les résultats. Je pense que cela aussi, c'est du gaspillage.

Depuis 1968, madame le président, nous avons un gouvernement qui revenait au pouvoir avec 175,000 chômeurs. Aujourd'hui, on en a 500,000. On répète tous les jours, et les gens d'en face aujourd'hui nous ont dit combien de fois on a adopté des lois, combien de suggestions on a faites, combien d'efforts on a déployés et d'essais qu'on a faits encore pour améliorer la situation.

Mais après 10 ans, on sent, non seulement dans la province de Québec, mais au Canada tout entier, que la crédibilité du gouvernement est mise en doute, que la confiance du public baisse considérablement vis-à-vis du gouvernement. J'espère qu'on ne dira pas que c'est de notre faute.

Une journée de l'opposition permet bien sûr aux membres de l'opposition de signaler ces lacunes, ces problèmes et ces inquiétudes de la part du public canadien.

On reproche au gouvernement d'avoir fait certaines dépenses exagérées. Le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) me disait cet après-midi que moi-même je demandais s'il y aurait des possibilités d'avoir des crédits additionnels au niveau des programmes d'initiative locale.

Donc, à ce moment-là je favorisais une dépense additionnelle. Je crois qu'il y aurait lieu d'examiner la publicité qu'on fait pour les programmes d'initiative locale, sachant que 80 p. 100 de ces programmes sont refusés à cause d'un manque de crédits et qu'il y aurait peut-être eu lieu de conserver ces argents pour fins de publicité afin de réaliser certains programmes d'initiative locale de plus.

Je crois qu'on a fait beaucoup d'autre publicité pour donner si peu. Alors, à mon avis, c'est une dépense qui est mal placée. Dans l'ensemble, on demande au gouvernement de disposer de ces fonds à bon escient. Voilà donc la preuve après 10 ans que le climat social est malade, que la population est irritée et indisposée, malgré qu'on ait tenté encore récemment avec le bill C-73, de corriger la situation.

Le public canadien a quand même vu le gouvernement ridiculiser notre parti à la Chambre, lorsque nous parlions de contrôle il y a deux ans. Il y a quatre ans, le chef du parti conservateur progressiste (M. Stanfield) avait fait le tour du Canada pour demander au gouvernement de pren-

### *Dépenses gouvernementales*

dre des mesures positives et de présenter des lois, voire même sévères lorsqu'on parlait déjà de freiner l'inflation.

Donc nous étions ridicules, madame le président, nous étions ridicules et on a réussi par toutes sortes de moyens à faire peur à la population, quand ce ne fut pas les mesures de guerre ce fut autre chose, mais toujours compte tenu d'une crise nationale on a réussi à faire croire aux Canadiens que nous avions tort.

Mais aujourd'hui, nous nous rendons à l'évidence et nous nous rendons compte du fait que le gouvernement doit aujourd'hui agir, et on a souligné le départ d'un ministre récemment, l'ex-ministre des Finances, qui sûrement et d'après les renseignements que nous avons, avait déjà recommandé à son gouvernement certaines mesures restrictives. Étant donné que le gouvernement n'avait pas répondu à court terme à sa demande, ce ministre est parti.

Le gouvernement présentait récemment le bill C-73 qui correspond en principe à un vœu que nous exprimions il y a déjà quelques années, particulièrement en 1974.

Mais il y a déjà quelques années, nous parlions de contrôle, et particulièrement en 1974. Toutefois, le premier ministre a peut-être été gêné pour dire qu'il avait négocié avec les provinces, qu'il avait l'assurance de l'appui des provinces, des syndicats, et le reste.

● (2150)

Aujourd'hui encore, on se rend compte que les centrales syndicales organisent la résistance, que les provinces ne sont pas d'accord. Il n'y a pas eu de consultation, madame le président. On ne s'est pas assuré d'avance que ces organismes et ces provinces sont une nécessité évidente pour l'application de cette loi. En principe, nous sommes favorables à des mesures de contrôle, mais faut-il s'assurer d'abord de la possibilité de réaliser ces contrôles. C'est de la publicité trompeuse qu'on nous a faite en nous disant qu'on avait déjà l'assurance de l'appui des organismes essentiels.

Comme ceci nécessite du gouvernement des visites à travers le Canada, des consultations qui devront se répéter, et rapidement, compte tenu de la résistance de certains organismes ou de certaines provinces, j'appelle cela aussi du gaspillage. C'est peut-être là où je veux sensibiliser le gouvernement vis-à-vis de ce gaspillage, qui fait que la population du Canada perd confiance dans l'administration de ce pays.

Ce n'est pas nécessairement l'achat d'une Cadillac, mais je crois que les mesures présentées depuis dix ans, le contexte social dans lequel nous vivons, ce climat social qui aujourd'hui connaît des perturbations épouvantables, sont du gaspillage de la part du gouvernement. Il n'a pas su présenter des lois qui collaient à la réalité et qui répondaient aux problèmes. Par exemple, on parle de chômage, et maintenant plus que jamais on tente de nous faire admettre qu'il faut vivre avec près de 600,000 ou 700,000 chômeurs. Nous nous refusons à croire cela.

Nous avons parlé de la possibilité de porter l'âge d'admissibilité à la pension de sécurité de la vieillesse à 60 ans, pour permettre aux gens de 60 ans qui seraient désireux de prendre leur retraite d'avoir la possibilité de le faire. J'ai cru, et je le crois toujours, que ceci ouvrirait un certain marché aux jeunes que nous tenons en chômage actuellement, pour lesquels nous payons en prestations de sécurité sociale ou autrement. Ces milliers de jeunes déçus, après avoir obtenu des diplômes intéressants, sont encore en chômage. Nous croyons toujours que le gouvernement aurait pu permettre à quelques milliers de personnes de prendre une retraite méritée après 40 ans de travail. On dit non à cela. Je pense que ce serait une économie, une